

Allier → Actualité

PARITÉ EN POLITIQUE ■ Remise des Trophées Marianne de la parité aux intercommunalités du département

Courage Marianne, c'est pas gagné !

La progression de la présence des femmes en politique dans l'Allier suit le mouvement national. Bien représentées dans les assemblées, elles restent minoritaires aux postes clés.

Anne Cazalès
anne.cazales@centrefrance.com

A lors que le 4 décembre marquera la date de la deuxième édition de la journée internationale des femmes en politique, la remise des prix de la Marianne de la Parité 2022 a permis de déployer une parole sans tabou autour d'une table ronde « Démocratie paritaire : discours ou réalité ? », organisée par le réseau *Elles aussi* et le Collectif *Hubertine Auclert* (*).

Cet échange entre femmes et hommes politiques du département, a permis de comprendre le poids d'un patriarcat très ancré en France, dans le microcosme de la politique comme dans la vie sociale. Comme l'a relevé Reine Lepinay, coprésidente du réseau *Elles aussi* et membre du Haut Conseil à l'Égalité Homme/femme, « si la parité en nombre progresse dans les assemblées locales, les postes de pouvoir et de décision res-



TROPHÉE. Charlotte Benoit, première adjointe de Vichy, aux côtés des élus des agglos du département. A.C.

tent en majorité dévolus aux hommes ». Des constatations qui suivent les statistiques de l'Insee. Dans les intercommunalités en France, on note seulement 11 % de présidentes.

Et même si les femmes des petites communes (dans l'Allier, 58 % de la population vit dans une commune rurale) ont plus de chance de se retrouver maires, il reste qu'un maire sur cinq est une femme.

Elles progressent aussi dans les délégations « non stéréotypées » (urbanis-

me, transport, finance). Pourtant « l'effet potiche », perdue, conséquence de la parité « forcée » imposée par la loi, et ne permet pas toujours aux femmes d'exercer leurs compétences en dehors de délégations « attendues » (affaires sociales, familiales, santé, petite enfance).

Reine Lepinay a évoqué sa propre expérience quand à Ecully, en 2001, elle a dû batailler ferme pour imposer son ambition à devenir adjointe déléguée à l'urbanisme.

Véronique Pouzadoux,

collègues faisant référence à son jeune âge (26 ans en 2017). Car la politique reste un milieu brutal, où l'esprit démocratique se heurte à des ego surdimensionnés. « Les femmes se posent toujours la question de savoir si elles sont à la hauteur de la charge, c'est rarement le cas des hommes », souligne Christophe de Contenson, maire de Couzon et conseiller communautaire.

Vichy Co en tête

Vichy communauté arrive en tête des trophées, suivie par Moulins Communauté d'agglomération, Saint Pourçain Sioule Limagne communauté, Commentry Montmarault Néris communauté et Bocage bourbonnais communauté. Ce classement prend en compte un ensemble de critères tel que "l'effet miroir" lors des élections (les listes doivent comporter un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes inscrits sur la liste électorale), les délégations non stéréotypées ou la parité des exécutifs. ■

(*) Du nom de cette militante féministe bourbonnaise qui s'est battue pour le droit de vote.

CHIFFRES CLÉS

Les femmes en politique

En France, la part des conseillères municipales est de 42,4 % en 2021 contre 40,3 % en 2014, (Ministère de l'Intérieur).

Comparatif sur l'ensemble des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) : Nation 36%, Allier 34% (différentiel, 2 points. Source Haut Conseil à l'Égalité f/h)

Dans les communes les plus petites, où la parité n'est pas obligatoire, la proportion de femmes est de 38 %. 20 % des maires sont des femmes (En 2014, c'était seulement 16,1 %). La hausse est plus nette dans les grandes villes (100 000 habitants et plus) : 26 % sont dirigées par des femmes contre 16,7 % en 2014.

En 2020, ont été élus au suffrage universel les conseillers communautaires. En 2021, 35 % de ces conseillers sont des femmes. Mais elles sont seulement 11,4 % à présider dans les collectivités locales.